



# LETTRE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

## NOTRE PREMIER BILAN

N° 35  
SEPT 2021

### Une nouvelle rampe d'accès à l'église

Afin d'être conforme aux normes d'accessibilité, des travaux à l'église ont été réalisés et terminés à la fin du mois de mars 2021. En plus d'une nouvelle rampe et d'une place de stationnement handicapé, ces travaux ont été accompagnés de l'installation de trois lampadaires et de l'aménagement d'espaces verts.

Son coût : 43.180 € HT.

La commune a obtenu deux subventions au titre du FDI 2020 (Fonds départemental d'investissement) à hauteur de 30 % et de la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) à hauteur de 20 %.



### La passerelle rénovée

La commune a dû entreprendre des travaux de rénovation de la passerelle au-dessus du Loir, devenue trop dangereuse. Fermée en juin 2020 et après un an d'attente faute d'approvisionnement en bois, celle-ci est de nouveau accessible, dotée d'un bois spécifique et de lames antidérapantes. Le chantier a nécessité l'intervention de spécialistes en métallerie et charpente pour un coût de 76.750 € HT.

La commune a bénéficié de subventions au titre de la DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local) pour 49,9 % et du FDI 2021 (Fonds départemental d'investissement) pour 30 %, limitant ainsi le reste à charge pour la collectivité.

### Sécurisation de la Nationale 10

En plus de notre implication dans le projet de déviation, des aménagements ont été faits pour sécuriser le centre bourg.

En effet, dégradations de lampadaires, de poubelles, de trottoirs, stationnement devant les portes des administrés ... tous ces désagréments ont un coût important pour notre collectivité. Des bacs à fleurs ont donc été placés entre les places de parking afin d'empêcher le stationnement des poids lourds sur les trottoirs.

Aussi, nous avons remis en état l'armoire de gestion des feux tricolores, les signalisations des passages piétons ainsi que l'îlot proche du pont en y ajoutant deux panneaux (balises de signalisation) et une peinture rétroréfléchissante, le rendant plus visible.



### Rénovations au stade Charles Reille

Dans un but économique et sécuritaire, la commune a procédé à la mise aux normes des convecteurs électriques et du réseau d'assainissement.

Ainsi que la réfection de la pelouse afin que les associations sportives puissent jouer dans de meilleures conditions.

## COVID 19

### Les protocoles sanitaires

Les écoles, la cantine scolaire et l'accueil de loisirs ont su s'adapter aux protocoles sanitaires qui ont été mis en place par Angélique BARBIER, directrice de l'accueil de loisirs, en concertation avec les professeurs des écoles.

Suite aux mesures sanitaires imposées, les enfants de l'école maternelle ont été placés dans la grande salle Joseph Renault pour la cantine empêchant alors toute location.

La location de la salle Joseph Renault est de nouveau possible depuis septembre 2021.

Durant le confinement, les services communaux ont maintenu leurs activités ainsi que les élus, privilégiant les visioconférences.

### La Mairie et le Centre de vaccination

Une centaine de personnes ont été contactées par le secrétariat de la mairie afin de faciliter la prise de rendez-vous pour la vaccination contre la COVID. Des moyens de transport ont été trouvés pour les personnes à mobilité réduite.

### Le repas de nos aînés

Avec les mesures sanitaires mises en place lors de la crise, nous n'avons pas pu organiser un repas pour nos aînés. 130 colis de Noël ont été remis directement à domicile.

### Embellissement du village

La commune a fait peau neuve avec :

- L'achat de nouvelles guirlandes de Noël,
- Le garnissage des parterres sur la RN10,
- Le nettoyage du pont et l'installation de ses jardinières.

Notons que, cette année, suite aux conditions météorologiques exceptionnelles, accélérant la pousse d'herbes indésirables, il n'a pas été facile pour nos agents d'entretenir notre commune bien qu'ils aient fait leur maximum.

### NOS PRINCIPAUX PROJETS A L'ÉTUDE :

- Travaux d'aménagement et sécurisation de la rue de la Gare
- Rénovation complète de l'école élémentaire

# ÉTUDE ET PROJETS DE LA DÉVIATION DE LA RN10

Comme vous le savez, notre commune est traversée par près de 15 000 véhicules par jour dont une grande partie de poids lourds. Cet axe reste accidentogène, le projet de déviation faisant partie des priorités de notre programme électoral, nous travaillons en concertation avec les services de l'Etat.



Il nous paraît important de vous expliquer le déroulement des études en cours.

Depuis le début de cette année 2021, vous avez pu constater la réalisation d'études sur notre commune et ses alentours.

En effet, l'État réalise, via des bureaux d'études mandatés et sélectionnés en 2020, les études d'opportunité de phase 2 afin d'évaluer si une déviation est nécessaire et faisable d'un point de vue économique, environnemental et social.

## Un bref rappel des étapes précédentes :

En 2010, une étude de l'axe routier que constitue la RN10 entre l'A10 et l'A11 a montré que Marboué présente une problématique en termes de circulation. Une action sur le plan de feux en traversée de Marboué est alors réalisée. Il a été constaté par la suite que les adaptations de plan de feux n'étaient pas en mesure de traiter les problèmes de circulation et de sécurité routière dans la traversée de Marboué.

Suite à l'inscription de l'opération au contrat de plan Etat-Région Centre-Val de Loire 2015-2020, une étude d'opportunité de phase 1 est réalisée en 2016, mettant en évidence de nombreuses contraintes et enjeux. En 2018, douze variantes de tracé sont réalisées. En 2020, l'opération est transférée de la DREAL\* Centre-Val de Loire à la DREAL\* Normandie. C'est cette même année que le dossier de consultation des entreprises pour les études d'opportunité de phase 2 est lancé, le bureau d'étude IRIS Conseil est ainsi retenu.

## À quoi servent les études d'opportunité de phase 2 ?

Cette phase nécessaire a notamment pour objectif de préciser les enjeux et de diminuer le nombre de variantes d'aménagement à approfondir.

Les enjeux et objectifs de l'opération sont d'assurer la continuité de l'itinéraire de la RN10, limiter les impacts sur l'environnement, maîtriser les coûts d'investissement, améliorer la fluidité du trafic, l'insécurité en traversée de Marboué, et améliorer le cadre de vie des riverains.

Enfin ces études servent de socle technique au dossier de concertation publique.

## Que fait-on pendant cette phase d'études ?

Cette phase dure un an a minima. Cette durée est conditionnée par le cycle biologique des espèces végétales et animales afin d'avoir une vision complète au travers des quatre saisons. De ce fait, des études naturalistes (inventaires faunistiques et floristiques) ont déjà commencé sur le périmètre d'études autour de Marboué et vont se poursuivre jusqu'à début 2022. En parallèle, des inventaires et relevés en matière de bruit, d'air et de trafic sont réalisés tout au long de l'année.

Par exemple, jeudi 27 mai 2021, une enquête trafic par interview destinée à analyser les trajets quotidiens des véhicules légers et des poids lourds s'est déroulée au sud de Marboué.

Au fur et à mesure de la collecte des données, le dossier d'études est ainsi construit.

## De la concertation à l'enquête publique.

À l'issue de cette étape d'opportunité de phase 2, la phase de concertation publique peut se tenir. C'est à l'issue de cette phase essentielle que sera identifiée une variante destinée à être portée à l'enquête publique.

Une nouvelle phase d'étude, dite d'études préalables, sera alors réalisée afin d'approfondir cette variante préférentielle : la géométrie et la conception routière, les dispositifs et bassins d'assainissement, le ou les ouvrages d'arts, ... seront définis. En parallèle, les dossiers réglementaires seront élaborés, notamment l'étude d'impact. Ce dossier sera alors présenté à l'enquête publique en vue d'obtenir une déclaration d'utilité publique.

Les phases d'études peuvent paraître longues mais elles sont indispensables et servent de socle technique afin d'avoir un dossier solide juridiquement et cohérent d'un point de vue économique, environnemental et social.

\* Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.



## **Une meilleure communication !**

Pour mieux vous tenir informés des actions et événements de notre commune, nous avons choisi de faire vivre régulièrement notre page Facebook, notre application PANNEAU POCKET et le site internet marboue.fr qui a été remis en état pour une meilleure visibilité.

Nos comptes rendus de conseils municipaux sont toujours affichés à l'extérieur de la mairie et disponibles sur notre site internet.

---

## **MAIRIE**

11 rue du Docteur Péan 28200 MARBOUE

Tél : 02.37.45.10.04 E-mail : [mairie@marboue.fr](mailto:mairie@marboue.fr)

Au revoir le papier ! Si vous souhaitez recevoir nos différentes informations par courrier électronique, merci de transmettre votre nom, adresse et mail à la mairie.